

Faites la Une ! 2013 Palmarès académique

publié le 11/04/2013

Descriptif:

Résultats du jury académique du 9 avril 2013.

Mardi 9 avril 2013, le **jury académique** s'est réuni pour choisir les Unes qui sont apparues les mieux réussies dans chaque catégorie. Le jury était composé de formateurs Clemi, de lycéens élus au CAVL (Conseil académique de la Vie lycéenne), de la DAVL (déléguée académique à la Vie lycéenne) et de M. Boursier journaliste de *7àPoitiers*.

Le jury a cette année encore apprécié particulièrement l'originalité du ton, des dessins de presse, la qualité des éditoriaux. Bravo à tous ceux qui ont proposé des Unes traduites en Anglais!

Maternelle

Je te l'ai dit, de l'école Paul Eluard de Soyaux

• Cycle 2

Jacasseries, de l'école C.Freinet de Soyaux

• Cycle 3

Le Canard éphémère, de l'école Lavoisier de Châtellerault

• 6èmes-5èmes

Info Brouillet, du collège André Brouillet de Couhé, très bien construite et cohérente

ex-aequo avec

Tache 2 k'encre, du collège René Descartes de Châtellerault, aussi bien construite, moins lisible sans doute mais plus drôle

4èmes-3èmes

Le Scandaleux, du collège des Salières à Saint-Martin de Ré, pour son ton résolument satirique

et des **encouragements** à une Une plus classique mais réussie :

Le Cocorico! du collège Marcel Pagnol de Tonnay-Boutonne

• Autres établissements et structures

Il a été difficile de mettre en regard des Unes réalisées par des élèves de niveaux manifestement très différents, non lecteurs, non scripteurs pour certains, bons lecteurs pour d'autres. Le jury a donc choisi de primer 2 Unes dans cette catégorie :

Actu d'enfants, de la CLIS de l'école de Cenon

Le temps presse, de l'IME Marc Signac de Montmoreau

Lycées

Mon'express, du lycée Jean Monnet de Cognac

Tous les lauréats départementaux et académiques seront conviés à la cérémonie de clôture du concours de



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.